

## Triple meurtre à Ixelles : un suicide collectif ?

■ C'est ce que dit le suspect du triple meurtre, dont un féminicide, commis samedi.

Samedi matin, des policiers de la zone Bruxelles Ixelles se sont rendus dans une habitation située avenue Jeanne, à Ixelles, et y ont découvert les corps sans vie d'une femme, Sylwia, 40 ans, et de ses deux enfants de 13 ans et d'un an. Le suspect n'est autre que José P., 54 ans, le compagnon de Sylwia. Dimanche, il a été placé sous mandat d'arrêt. Le parquet de Bruxelles a annoncé qu'il était inculpé du chef d'assassinat.

La DH avance que le suspect, qui est en aveux, a livré sa version des faits. L'homme, qui vivait très mal sa séparation avec sa compagne ainsi que la perte récente de son emploi, aurait expliqué aux autorités que cela devait être un suicide collectif concerté. En d'autres termes, la décision de mourir et de tuer les enfants aurait été prise de concert avec sa compagne.

Pourquoi ? Parce que les problèmes personnels accumulés (en plus de la perte de son emploi, José B. était sous le coup d'un avis d'expulsion) auraient été si mal vécus que la seule issue était de mourir, tous ensemble.

### Des caméras partout à l'intérieur

Toujours selon La DH, José B. avait comme projet de se pendre après avoir ingurgité plusieurs médicaments. Il serait toutefois tombé inconscient, ce qui ne lui aurait pas permis d'aller jusqu'au bout. Nos confrères du *Nieuwsblad* rapportent qu'une corde aurait effectivement été retrouvée à l'intérieur du domicile. Plusieurs graffitis avec les indications "désolé" ont également été constatés.

L'habitation est par ailleurs truffée de caméras de surveillance, ajoute *Het Nieuwsblad*, ce qui signifie que le triple meurtre a peut-être été filmé. Si tel est le cas, les enquêteurs auront, à leurs dispositions, des éléments matériels importants pour tenter de faire la lumière sur ce qu'il s'est passé.

M. Ben.



Les campagnes pour dénoncer les féminicides sont nombreuses.

## “Dans les cas de féminicide, on constate souvent que l'auteur perçoit sa femme comme une extension de lui-même”

■ Fabienne Glowacz, psychologue clinicienne, analyse les mécanismes psychologiques des auteurs de féminicide.

Le site Stop Féminicide a recensé 19 féminicides commis en 2024 en Belgique. Sur la liste des victimes, on ne retrouve pas encore le prénom de Sylwia, retrouvée morte ce 16 novembre dans son domicile à Ixelles. Mais elle devrait bientôt apparaître sur cette funeste liste. Car la femme de 40 ans, ainsi que ses deux enfants de 13 ans et 1 an, ont été tués par José P., son ex-compagnon.

L'homme de 54 ans, qui a avoué les faits – tout en livrant des explications sur son passage à l'acte en évoquant notamment la volonté d'un suicide collectif –, aurait mal vécu la séparation du couple ainsi que la perte récente de son emploi.

Selon l'analyse de Fabienne Glowacz, professeure à l'ULiège et psychologue clinicienne, ce contexte de séparation, la perte de sa partenaire et du contrôle sur elle, ou encore un vécu d'humiliation éprouvé au travers de la séparation peuvent précipiter "l'acte violent féminicide qui peut être vu comme une reprise de contrôle sur cette situation".

*“De façon globale, quand survient un féminicide ou un homicide conjugal, on constate souvent que l'auteur des faits est envahi par une tension interne. Avant le passage à l'acte, l'individu se trouve dans une forme d'impasse, c'est-à-dire qu'il ne voit pas d'issue possible à sa situation, entame Fabienne Glowacz. La personne va être de plus en plus envahie par l'idée de mort, par le suicide et la mort de son partenaire, qui, d'ailleurs, peut être verbalisée par des menaces préalables de suicide et/ou de mort après une séparation. Disparaître et faire disparaître l'autre devient alors la solution, qui se traduira par des ruminations de plus en plus envahissantes dans le champ de la conscience, qui risquent de conduire au passage à l'acte.”*

### Comme un mécanisme de protection

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'auteur des faits voulait également mettre fin à ses jours. Pour Fabienne Glowacz, l'hypothèse ou la présentation des faits comme un suicide collectif à la suite d'un féminicide peut être vue comme une rationalisation a posteriori.

*“Dans les cas de féminicide, on constate souvent que l'auteur perçoit sa femme ou son ex comme une extension de lui-même, comme s'il y avait une forme d'indifférenciation entre lui et sa conjointe, analyse l'experte. Et c'est ce raisonnement qui pousse l'auteur à*